Extrait N° 12 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 20 JANVIER 2006

L'an deux mil six, le vingt janvier, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 10 janvier 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 22.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René – M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys – M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M. FERRERE Eric - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – M. GRONDIN Jules – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 12 / Information du conseil dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Réf. Cadastrales	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AM 853	3003 m²	UC	Chemin la Croix	Hoareau Anatolie Vve ADY
AS 117-500-501-882	Appt 4	UA	Av. G. de Gaulle	Fontaine José Henri
AD 297	616 m²	UC	Ruelle des Cyprès	Abranchet J. Maurice
AP 1044-1045	476 m² 558 m²	2 NAU	Chemin Bellevue	Rivière Cyrille
AL 497	474m²	1 NAU	Lot Pont Bananes	SCI l'Ermitage
AM 1387	611m²	UC PPRI	Ch. Camille Roche	RD ‘’INVEST’’
AI 103	4110 m²	2 NAU	Route du Tévelave	Lépinay Edouard
AD 1029 (partie)	408 m²	UC	Ch. Parc à Moutons	Caderby Floris
AR 1055	1087 m²	UC	Chemin Barouty	Ramon Thierry

MAIRIE DES AVIRONS

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,